



Problème avec un délégué du personnel

Par **employe24**, le **01/03/2012 à 10:16**

Bonjour, rnsuite à une demande de notre délégué du personnel une modification d'organisaton de notre société à été réalisée (supression du jour de repos fixe pour permettre un repos de 48h toutes les 12 ou 8 semaines selon le cas car nous travaillons le dimanche) hors cette modification ne convient pas à la majorité réelle des employés. Nous ne pouvons pas faire marche arrière car il à fait intervenir l'inspection du travail qui ne veut pas nous faire de dérogation et cela même si la quasi totalité des employés ont fait une lettre déclarant vouloir garder son jour de repos fixe même s'ils travaillent le dimanche. Est il possible en tant qu'employé du niveau le plus bas de la société de réaliser une pétition: celle -ci ayant pour but d'obliger le délégué du personnel de demander à une majorité réelle des salariés si les modifications qu'il prévois d'effectuer leur conviennent car il est le délégué "du personnel" et nos pas de une ou deux personnes du personnel.rnDe plus si cela est possible puis-je faire signer l'ensemble du personnel ou seulement ceux du même niveau que lui et moi (employé et non cadre).rnMerci par avance.

Par **pat76**, le **01/03/2012 à 15:46**

BonjourrrnrnDans le contrat de chaque salarié est que le jour de repos fixe est précisé?rrnrnLe délégué du personnel est adhérent d'un syndicat?